



RÉGION ACADÉMIQUE  
NORMANDIE

MINISTÈRE  
DE L'ÉDUCATION NATIONALE,  
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR  
ET DE LA RECHERCHE

Rouen, le 25 septembre 2018

Isabelle BRASSE-BERTOT  
François DIDIER  
Carole GUERIN - CALLEBOUT  
Laurence SCHIRM

Inspecteurs d'Académie  
Inspecteurs Pédagogiques Régionaux de  
Lettres

À

Mesdames et Messieurs les Professeurs  
de Lettres

S/c de Mesdames et Messieurs les Chefs  
d'établissement des collèges et lycées  
publics et privés de l'Académie de Rouen

### *Envoi par courrier électronique*

**Rectorat** **Objet : Lettre de rentrée 2018 de l'Inspection Pédagogique Régionale de Lettres**

**Inspection Pédagogique  
Régionale des Lettres**

Affaire suivie par :  
Isabelle BRASSE-BERTOT  
François DIDIER  
Carole GUERIN -  
CALLEBOUT  
Laurence SCHIRM

Téléphone  
02 32 08 91 23  
02 32 08 91 20

Adresses électroniques :  
[la-ipr.secretariat@ac-rouen.fr](mailto:la-ipr.secretariat@ac-rouen.fr)

[isabelle.brasse-bertot@ac-rouen.fr](mailto:isabelle.brasse-bertot@ac-rouen.fr)  
[francois.didier@ac-rouen.fr](mailto:francois.didier@ac-rouen.fr)  
[carole.guerin-callebout@ac-rouen.fr](mailto:carole.guerin-callebout@ac-rouen.fr)  
[laurence.schirm@ac-rouen.fr](mailto:laurence.schirm@ac-rouen.fr)

25, rue de Fontenelle  
76037 Rouen cedex 1

Chères et chers collègues,

suite à la mutation d'Hugo JAMBU pour l'académie d'Orléans-Tours, nous avons le plaisir d'accueillir parmi nous Carole GUERIN – CALLEBOUT.

Comme les années précédentes, les établissements de l'Académie ont été répartis entre nous pour leur suivi et l'animation des équipes, mais nous pouvons intervenir tous sur l'ensemble de l'académie concernant les animations disciplinaires ainsi que le suivi des carrières individuelles, que ce soit dans le cadre du Parcours Professionnel de Carrière et de Rémunération (PPCR), pour les enseignants-stagiaires ou pour un accompagnement spécifique. Chacun d'entre nous est donc disponible pour répondre à vos interrogations, que vous pouvez nous adresser sur notre messagerie académique.

Nous vous rappelons que la campagne d'inscription au Plan Académique de Formation est ouverte jusqu'au 8 Octobre. Un livret présentant les formations en Lettres, Langues et Cultures de l'Antiquité et Maîtrise de la langue est accessible sur le site Lettres de l'académie de Rouen.

L'académie a été retenue pour participer à des **Travaux académiques mutualisés « TRaAM »<sup>1</sup> sur les pratiques innovantes utilisant le numérique pour enseigner l'oral en français et LCA**. Un groupe de travail et de production, composé de formateurs, de membres du pôle Tice, mais aussi des professeurs volontaires intéressés, va être constitué et piloté par François Didier. Vous pouvez le contacter pour proposer votre participation en lui présentant les activités utilisant les outils et ressources numériques que vous mettez en œuvre (ou que vous envisagez de mettre en œuvre) en vue de développer les compétences orales des élèves.

<sup>1</sup> Lien eduscol : <http://eduscol.education.fr/cid98083/les-travaux-academiques-mutualises-traams-des-laboratoires-des-pratiques-numeriques.html#lien5>

## **Préambule commun des inspecteurs du second degré**

La réforme territoriale qui a modifié le périmètre et les compétences des Conseils régionaux au 1er janvier 2016 conduit aujourd'hui à une évolution de la carte des académies. L'émergence d'une académie normande unique doit constituer pour nous tous une opportunité pour nourrir la réflexion pédagogique. La région académique Normandie expérimente déjà une nouvelle organisation territoriale avec un recteur unique depuis novembre 2017 et des rapprochements sont engagés dans divers champs de compétences qui touchent à la pédagogie, tels que l'action culturelle, les relations internationales, le numérique. Les collèges d'inspecteurs des deux académies vont désormais accentuer leur coopération, ce qui doit permettre de mutualiser les expertises au service d'un accompagnement pédagogique qui ne s'éloigne pas du terrain. C'est en effet dans les établissements, dans les classes, que s'accomplit le travail que vous menez au service de la réussite des élèves. La dynamique de réflexion commune dans laquelle s'engagent les corps d'inspection vise d'abord à mieux répondre à vos besoins d'accompagnement professionnel, notamment par la formation.

Mieux agir ensemble, c'est aussi se donner un projet commun à partir d'un diagnostic partagé. Les territoires ne sont pas homogènes, et cela à toutes les échelles, mais quelques invariants se dégagent (fragilité récurrente d'une partie des élèves, moindre orientation vers le supérieur, mobilité des élèves restreinte...) sur lesquels il nous faut poursuivre nos efforts. L'année scolaire 2018/2019 sera ainsi le temps de l'écriture du projet académique normand. Une écriture qui sera participative et à laquelle vous aurez tous la possibilité de contribuer via l'espace numérique dédié entre le 17 septembre et le 10 décembre 2018 (une information a été faite en direction des établissements le 17 septembre). Cet espace numérique restera ouvert tout le temps de la mise en œuvre du projet et permettra la mise en valeur de toutes les réussites qui résultent de votre action quotidienne en direction des élèves.

---

## **Les « devoirs faits » au collège**

Cette rentrée est aussi celle de la poursuite de la mise en œuvre du dispositif « devoirs faits » au collège. Nous vous invitons à cet égard à prendre le temps de lire le vademecum réalisé par l'inspection pédagogique régionale, et plus particulièrement la page consacrée à des exemples, non exhaustifs mais que nous avons souhaité éclairants, de travaux en français. A travers les situations proposées, nous avons voulu souligner la place particulière et essentielle de la séance en classe : lieu d'une mise en activité réelle des élèves ; temps de construction des connaissances et compétences. Il s'agit donc de penser les devoirs, non pas en termes d'exercices externalisés qui n'auraient pu être réalisés en classe faute de temps, mais bien en termes d'étapes nécessaires dans un parcours plus vaste d'apprentissage. Les propositions émises (travaux de recherche, activités d'entraînement et d'automatisation, exercices d'approfondissement et d'élargissement...) visent toutes ainsi à nourrir le travail mené avec vous. Nous tenons enfin à attirer votre attention sur le lien que les devoirs donnés, et exploités, tissent entre ce temps hors de l'école et le temps de l'école, dont on sait combien il donne sens aux apprentissages pour les élèves, au service de leur réussite.

## **L'enseignement du français et les programmes pour l'année 2018-2019**

Nous connaissons votre implication pour faire vivre la discipline. Nous savons ce travail exigeant, parfois difficile, mais ô combien passionnant.

Les textes officiels constituent à cet égard notre socle commun de références et guident notre action. Ils sont un cadre fondateur qu'il importe de bien connaître ; et nous vous invitons à lire et relire attentivement ces textes. Les ajustements des programmes de collège publiés cet été (au B.O. n°30 du 26 juillet 2018) méritent tout particulièrement votre attention. Ils viennent compléter les circulaires ministérielles diffusées au mois d'avril, qui avaient fait l'objet d'une note explicative de l'inspection des lettres, à laquelle vous pouvez vous reporter également. Ils deviennent en outre le nouveau texte programmatique auquel se référer au collège. Ils précisent en effet les enjeux de l'enseignement du français.

La logique des cycles, introduite à la rentrée 2016, reste celle qui organise la progressivité des apprentissages. L'engagement des élèves dans un parcours continu, progressif, structuré et cohérent doit être notre priorité. C'est à travers lui que chacun pourra développer efficacement ses compétences, autrement dit : acquérir une maîtrise satisfaisante de la langue française, devenir un lecteur autonome et être capable de s'exprimer avec aisance, pertinence et clarté, à l'écrit comme à l'oral.

La maîtrise de la langue française et la compréhension de l'écrit constituent ainsi les axes majeurs autour desquels l'enseignement du français doit se structurer pour contribuer à aider tous les collégiens, au seuil de leur parcours de scolarité obligatoire, à préparer et réussir leur intégration sociale comme leur insertion professionnelle.

Il s'agit de faire de chaque séance de français le lieu d'une réflexion et d'un travail sur la langue : une langue de culture, vivante, qui s'incarne dans des activités variées au sein desquelles les élèves pourront manifester leur sensibilité et leur pensée et développer leurs compétences ; une langue pétrie de lectures, elles aussi variées, nombreuses et régulières, qui nourriront un dialogue fécond entre la littérature patrimoniale, de jeunesse et les lectures personnelles des élèves. La restitution de l'enquête sur la place de la littérature de jeunesse dans les pratiques, bientôt disponible en ligne sur le site des lettres et qui vous sera adressée, vous aidera assurément à ajuster votre réflexion sur ce champ de l'enseignement du français.

Nous savons pouvoir compter sur vous, et vous pouvez compter sur notre engagement pour vous accompagner dans la réalisation de vos projets et répondre à vos questionnements. Nous veillerons à vous permettre de vous approprier aussi aisément et efficacement que possible les programmes et documents d'accompagnement à venir, au collège comme au lycée.

Pour le collège, des repères annuels de progression sont en effet attendus pour vous guider dans la conception de vos séances d'apprentissage de la langue au collège.

Pour le lycée, les nouveaux programmes de lycée vont également être publiés prochainement et soumis à consultation d'ici la fin de l'année civile. Après leur publication définitive, nous organiserons des rencontres avec tous les professeurs des lycées lors de journées d'échanges et de réflexion.

Soyez donc assurés de notre présence à vos côtés.

## **Programmes spécifiques pour l'année 2018-2019**

**Terminale Littéraire** : Programme publié au B.O. 16 du 19 avril 2018

**A. Domaine d'étude « Littérature et langages de l'image »**

Œuvres

- Madame de Lafayette, *La Princesse de Montpensier*, 1662 (édition au choix du professeur)
- Bertrand Tavernier, *La Princesse de Montpensier*, film français, 2010 (édition au choix du professeur).

**B. Domaine d'étude « Lire-écrire-publier »**

Œuvre : - Victor Hugo, *Hernani*, 1830 (édition au choix du professeur)

**LCA (Langues et Cultures de l'Antiquité)** : programmes terminale 2018- 2019

*Le Dyscolos* de Ménandre, et « Le festin de Trimalcion » dans *Satiricon* de Pétrone (note de service n°2017-110 du 26 juin 2017 – la note donne des préconisations, des pistes de réflexion et deux bibliographies).

**BTS** : programme au **B.O. du M.E.N.E.S.R. n°10** du 8 mars 2018

Les thèmes concernant l'enseignement de « culture générale et expression » en deuxième année :

- Thème n°1 : Corps naturel, corps artificiel
- Thème n°2 : Seuls avec tous

Plus que jamais en BTS, l'extrême richesse de l'enseignement littéraire - Culture Générale et Expression - doit s'inscrire dans la continuité des apprentissages de l'école, du collège et du lycée, qu'il soit général, technologique ou professionnel.

En 1ère comme en 2ème année, le cours de CGE affine les compétences écrites et orales des élèves, aiguise leur esprit critique, diversifie toujours davantage leur bagage culturel. **La lecture d'œuvres intégrales, de textes longs, denses, de sources très variées est à privilégier tout au long des 2 années du BTS.** En 1ère année, le choix de textes est vaste, notamment appuyé sur les propositions des élèves. En 2ème année, il se fait en fonction des 2 thèmes au programme - *Corps naturel, corps artificiel / Seuls avec tous* - dans une liste officielle cependant non exhaustive. La lecture permet de mener des séances s'appuyant sur des échanges constructifs lors desquels chaque élève pourra confronter son regard de sujet - lecteur à celui des autres et elle trouve une continuité dans l'écriture, qu'elle soit de synthèse de documents ou de réflexion personnelle.

Nous proposerons au cours du 1er semestre une journée d'interventions sur la nouvelle question au programme *Seuls avec tous*, de telle façon à échanger et à enrichir les pratiques de chacun.

Ouvert sur l'actualité et sur le monde professionnel dans lequel les élèves s'inséreront parfois à très court terme, l'enseignement du Français en BTS se fait en pratiques et regards croisés régulièrement avec les disciplines professionnelles : c'est dans cette interactivité que la spécificité et l'importance du champ littéraire et humaniste contribueront à former des citoyens responsables et cultivés.

**Théâtre** : Enseignement de spécialité, série L : B.O. n°10 du 8 mars 2018

- Olivier Py, *Les Illusions comiques*.
- *Britannicus*, Racine
- *Woyzeck*, Büchner, traduction de Philippe Ivernel et Patrice Pavis (Gallimard, Folio Théâtre)

**Cinéma et audiovisuel** : Enseignement de spécialité, série L : B.O. n°10 du 8 mars 2018

- ***La Tortue rouge* de Michael Dudok de Wit, animation, 2016** : nouveau film au programme
- *Les Lumières de la ville* de Charles Chaplin, 1931.
- *Charulata* de Satyajit Ray, 1964.

## **Journées académiques**

### **Nouveau programme de terminale littéraire**

La journée de formation consacrée à *Hernani* de Victor Hugo est fixée au 8 novembre 2018 de 9 h à 17 h à l'ESPE de Mont Saint Aignan Amphi 100.

Les intervenants sont Florence Naugrette, Sylvain Ledda et Florence Fix.

Cette formation concerne en priorité les professeurs de terminale littéraire qui recevront une convocation, mais si d'autres professeurs sont intéressés par ces conférences universitaires de grande qualité sur une œuvre « classique », ils ont la possibilité d'y assister en fonction des places disponibles et devront se faire connaître d'ici le 15 octobre en adressant un mail à la DIFOR, à Camille Robert : [camille.robert@ac-rouen.fr](mailto:camille.robert@ac-rouen.fr)

### **Journées académiques LCA : Humanités Numériques**

La journée du 18 septembre consacrée aux Humanités Numériques a inauguré un travail collaboratif entre les professeurs de lettres classiques de l'académie et le CIREVE de Caen. Deux cents professeurs ont assisté à la présentation des enjeux de la réalité virtuelle, des problématiques de la recherche liées à la reconstitution du passé, des usages du plan de Rome et de l'application *Roma in tabula*. L'après-midi a permis de poursuivre les échanges en groupes pour inventer des scénarios pédagogiques. La journée invite à réaffirmer l'importance des Langues et Cultures de l'Antiquité, depuis leur rencontre avec l'informatique, dans la réussite éducative et l'avenir professionnel des élèves. Des interventions du CIREVE en bassins d'éducation et de formation sont à mettre en œuvre au profit des établissements. (<http://www.unicaen.fr/cireve/>)

### **Maîtrise de la langue : Serge BOIMARE et la parole de l'élève**

Serge Boimare a répondu à l'invitation du comité académique Maîtrise de la Langue 1<sup>er</sup> et 2<sup>nd</sup> degré<sup>2</sup>. Au cours du 3<sup>o</sup> séminaire académique « Parole de l'élève », le 29 novembre à Mont-Saint-Aignan, nous nous demanderons avec lui « Comment utiliser la parole de l'élève pour réduire les inégalités scolaires ? ». Conférence, témoignages et échanges de pratiques sont prévus sur cette journée. Les inscriptions se font jusqu'au 10 octobre directement auprès de Laurence Schirm.

### **Nouveau thème en deuxième année de BTS dans le cadre de l'enseignement de « Culture Générale et Expression »**

Une journée de formation à destination des professeurs enseignant en BTS est programmée le 13 novembre 2018 sur le thème « Seuls avec tous ». Le lieu et les horaires seront communiqués prochainement, de même que le descriptif plus précis de la journée.

Les intervenants sont Gabriel Gortzmeyer, enseignant en cinéma-audiovisuel et Fabien Zocco, artiste plasticien.

---

<sup>2</sup> Pour découvrir qui est Serge Boimare : <https://www.franceculture.fr/oeuvre/ces-enfants-empeches-de-penser>

## Résultats aux examens / session de juin 2018

DNB séries générales français	2017		2018	
	Résultats	Moyenne / 20	Résultats	Moyenne / 20
<b>Français</b>	<b>44.59/90</b>	<b>9.89</b>	<b>44.87/100</b>	<b>8.97</b>
Grammaire et compréhension	24/50	9.6	19.72/50	7.88
Réécriture	3.19/5	12.76		
Dictée	1.6/5	6.4	2.87/10	5.74
Rédaction	15.8/30	10.53	22.28/40	11.14

EAF	2017					2018				
	Nb de candidats	Ecrit	Nb de 20	Oral	Nb de 20	Nb de candidats	Ecrit	Nb de 20	Oral	Nb de 20
<b>Littéraire</b>	1575	<b>10.66</b>	6	<b>11.96</b>	49	1704	<b>10,80</b>	7	<b>12,18</b>	39
<b>Scientifique</b>	5500	<b>11.01</b>	32	<b>12.64</b>	180	5332	<b>11,57</b>	58	<b>12,94</b>	239
<b>Economique et Sociale</b>	3400	<b>10.24</b>	8	<b>11.87</b>	67	3472	<b>10,71</b>	8	<b>11,92</b>	83
<b>Séries Technologiques</b>	4330	<b>10.65</b>	8	<b>10.98</b>	40	4371	<b>10,21</b>	7	<b>10.96</b>	42

Les résultats des épreuves anticipées sont comparables à ceux des années précédentes et nous remercions les collègues de lycée pour le bon déroulement des épreuves dans le nouveau calendrier et leur participation aux procédures d'harmonisation, nécessaires pour garantir l'équité de l'évaluation des candidats. Nous rappelons que tous les professeurs qui enseignent le français au lycée en seconde ou en première sont mobilisables pour faire passer les épreuves anticipées de français écrites et orales, afin de répartir au mieux la charge de travail.

Pour répondre à de nombreuses questions de collègues sur les élèves qui doublent ou triplent la terminale, nous avons rédigé une note, publiée sur le site académique faisant le point sur cette question : [Conservation des notes des épreuves anticipées de français](http://lettres.spip.ac-rouen.fr/spip.php?article569) (<http://lettres.spip.ac-rouen.fr/spip.php?article569>).

Littérature en TL	2016		2017		2018	
	Moyenne	Nb de 20	Moyenne	Nb de 20	Moyenne	Nb de 20
	<b>9.85</b>	<b>26</b>	<b>10.36</b>	<b>19</b>	<b>10.6</b>	<b>19</b>

Culture Générale et Expression en BTS	2017	2018
<b>BTS Industriels</b>	<b>9</b>	<b>9,42</b>
<b>BTS tertiaire</b>	<b>9,6</b>	<b>10,1</b>
<b>Moyenne générale</b>	<b>9,39/20</b>	<b>9,69/20</b>

### Bilan des épreuves de Langue et Culture de l'Antiquité :

Epreuve écrite de TL : six élèves ont passé l'épreuve de latin (moyenne : 9/20) et deux élèves celle de grec (moyenne : 11,5/20)

Epreuve orale : 795 élèves ont passé l'épreuve orale en latin ou en grec. La moyenne de l'épreuve est autour de 15. Le barème académique a permis de concilier la bienveillance et l'exigence.

Forts d'une passion commune, celle de notre discipline, d'un objectif commun, l'épanouissement et la réussite des élèves dans toute leur diversité, l'équipe des inspecteurs de Lettres tient à vous exprimer sa confiance et son engagement à vos côtés.

Nous vous souhaitons une belle année parmi vos élèves ainsi que de stimulants échanges et nous vous adressons, chères et chers collègues, nos cordiales salutations.

Isabelle Brasse-Bertot, François Didier, Carole Guerin-Callebout, Laurence Schirm